Inventaire bocager de la commune de Saint Aubin du Cormier

octobre 2010- février 2011

Une étude réalisée par les élèves de
BTA Gestion de la Faune Sauvage
Promotion 2009-2011
LPA la Lande de la Rencontre
Saint Aubin du Cormier
En collaboration avec la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier
et la commune de Saint Aubin du Cormier

SOMMAIRE

Remerciements…… 1

Introduction : rappel du contexte et de la méthodologie appliquée…… 1

1 – DESCRIPTION GENERALE DU RESEAU BOCAGER : UN RESEAU TRES DENSE AVEC QUELQUES DISPARITES GEOGRAPHIQUES…….……. 2

1-1 - Comparaison avec les communes précédemment étudiées..... 2

1-2 – Répartition des haies sur la commune **:** quelques îlots très denses……...……... 2

2 – DESCRIPTION DES HAIES : STRUCTURE ET STRATIFICATION……. 3

2-1 – La stratification : des haies à 2 strates …….. 3

2-2 – Etat de conservation : des haies majoritairement dégradées mais un peu moins que sur les autres communes…….…….. 6

2-3 – Les travaux de restauration et de création de haies : une démarche de maintien du réseau bocager……..…….. 6

2-4 – Les éléments associés : majoritairement des haies sur talus……. 9

2-5 – Les essences inventoriées : une grande diversité d'essences mais très inégalement présentes dans les haies……. 9

3 – LES HAIES ET L'AGRICULTURE : ROLES AGRONOMIQUES ET ENTRETIEN DES HAIES. …….. 10

3-1 – Le rôle anti-érosion des haies : 1/3 du linéaire joue un rôle hydraulique important ……..... 10

3-2 – Types d'entretiens observés sur le terrain : un réseau globalement entretenu 13

3-3 – Modalités d'entretien recensées d'après les enquêtes auprès des agriculteurs …….…… 13

3-4 - Les haies à travers les enquêtes : un rôle reconnu et une assez bonne connaissance des outils de valorisation …….…… 14

Conclusion ……. 14

Annexes …….. 15

Remerciements.

Nous tenons à remercier les élus de la commune et plus particulièrement Madame le Maire ainsi que les habitants qui ont réservé un bon accueil aux élèves sur le terrain et au cours des enquêtes.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur Jean-François Poulard, chargé de mission à la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier qui nous renouvelle chaque année sa confiance et son soutien sans lesquels cette étude ne pourrait avoir lieu.

Enfin, félicitations à l'ensemble des élèves de la classe de BTA GFS dont la qualité et l'importance de l'investissement sur le terrain (pas moins de 21 jours de terrain cumulés) et dans l'exploitation des résultats a permis ce compte-rendu.

L'un des groupes en pleine description de haie

Introduction : rappel du contexte et de la méthodologie appliquée.

La présente étude est le résultat d'une collaboration entre le Lycée Professionnel Agricole de la Lande de la Rencontre, la Communauté de Communes de Saint Aubin du Cormier et la commune de Saint Aubin du Cormier. Elle s'inscrit dans le cadre du programme régional pluri-annuel (2007-2012) Breizh Bocage.
L'objectif de cette étude est une meilleure connaissance de l'état de réseau bocager des communes incluses dans la communauté de communes.

Ce travail de terrain a permis aussi un diagnostic devant déboucher sur des propositions de restauration ou de création de haies en accord avec les propriétaires.

La présente étude concerne exclusivement les haies champêtres. Les haies ornementales présentes au sein du bourg ou des lotissements n'en font pas partie. Pour répondre aux objectifs de l'étude et à l'aide d'une fiche de terrain (*cf annexe 1*), plusieurs éléments ont été relevés : les essences ligneuses, les strates, la présence d'éléments associés (présence de fossé et de talus), l'état de conservation (présence de trouées), les types d'entretien (élagage, broyage…).

Sur le terrain, les élèves de la classe de 2ème année de BTA GFS ont été répartis en 7 groupes de 4 élèves sur un des 7 secteurs d'étude identifiés de A à G. (*cf annexe 2*) dot ont été exclues les principaux boisements, le centre-bourg et le camp militaire.
Ce sont des contraintes logistiques qui ont déterminé la délimitation des secteurs (présence de route, de chemins, recherche d'équilibre entre les groupes des surfaces à prospecter). La comparaison des résultats entre les secteurs n'est donc qu'informative et ne peut en aucun cas révéler l'influence d'éléments tels que le relief, la géologie ou des systèmes d'exploitation agricole.

La présente étude se divise en 3 parties qui décriront successivement le réseau (linéaire, densité), les haies (essences, état de conservation, stratification, structure) et enfin leurs rôles et modalités d'entretien grâce aux observations des élèves ainsi qu'aux enquêtes.

1 – DESCRIPTION GENERALE DU RESEAU BOCAGER : UN RESEAU TRES DENSE AVEC QUELQUES DISPARITES GEOGRAPHIQUES.

1-1 - Comparaison avec les communes précédemment étudiées.

Les linéaires de haies ont été rapportés à 2 données différentes. La surface agricole utilisée (SAUtilisée) et la surface communale. Concernant la commune de Saint Aubin, cette dernière est peu judicieuse car d'importantes surfaces en ont été soustraites lors de la prospection (les boisements : bois de Rumignon, d'Ecot Sec, d'Uzel), la zone urbanisée du centre bourg et le camp militaire inaccessible).

La surface agricole utilisée (SAUtilisée) est la donnée de référence la plus pertinente à partir de laquelle les chiffres ont été comparés puisque l'inventaire ne concerne que les haies champêtres bordant majoritairement les parcelles agricoles.

Avec une densité moyenne de 177,4 mètres par hectare, le réseau bocager de la commune de Saint Aubin du Cormier est le plus dense des 5 dernières communes étudiées. Les écarts sont relativement importants avec les autres communes : 70 ml/ha de différence avec Gosné (densité de 100,6 ml/ha), 64 ml/ha avec Mézières sur Couesnon (113,5 m/ha) !
Pour les raisons évoquées précédemment, la densité rapportée à la surface communale, chute logiquement à 73,6 mètres par hectare.

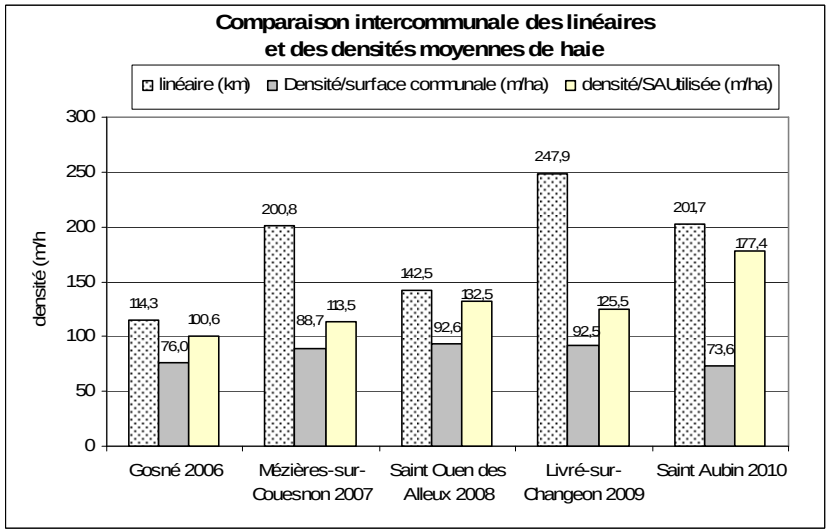

.

Une étude de la DRAAF Bretagne[1] effectuée en 2008 permet certaines comparaisons même si les méthodes de prospection sont différentes.

D'après cette étude, la densité moyenne (calculée aussi par rapport à la SAU) en Ille et Vilaine était de 85 ml/ha. Les chiffres de Saint Aubin sont donc largement supérieurs. Ceux des autres communes étudiées à ce jour le sont aussi. **Ces communes contribuent donc largement au maintien du paysage bocager typique du département.**

1-2 – Répartition des haies sur la commune : quelques îlots très denses.

La répartition du réseau bocager est globalement dense (*cf carte « le réseau bocager de la commune de Saint Aubin du Cormier*) mais certains secteurs offrent un paysage agricole tout à fait particulier rappelant celui des années d'après-guerre et composé de petites parcelles de prairies encadrées par de majestueuses haies de chênes. C'est le cas en particulier aux environs du lieu-dit les Gaudraies (secteur F) ou au sud du secteur D.

Une petite parcelle de prairie encadrée par de vieilles haies de chênes

Le paysage vallonné façonné ici par le ruisseau « les vallées » contribue sans doute en partie au maintien de ces petites parcelles de pente.
A l'inverse, à l'ouest et au nord de la commune, le réseau est plus lache.

Les densités par secteur sont calculées à partir des surfaces prospectées. Des différences importantes apparaissent. Le secteur F, avec près de 160 ml/ha, est le plus dense, tandis que les secteurs C et E le sont nettement moins (respectivement 100 et 108 ml/ha). Les autres secteurs oscillent entre 120 et 140 ml/ha.

[1] Résultats de l'enquête sur les haies 2008, revue Agreste, juin 2008, n°4. DRAAF Bretagne.

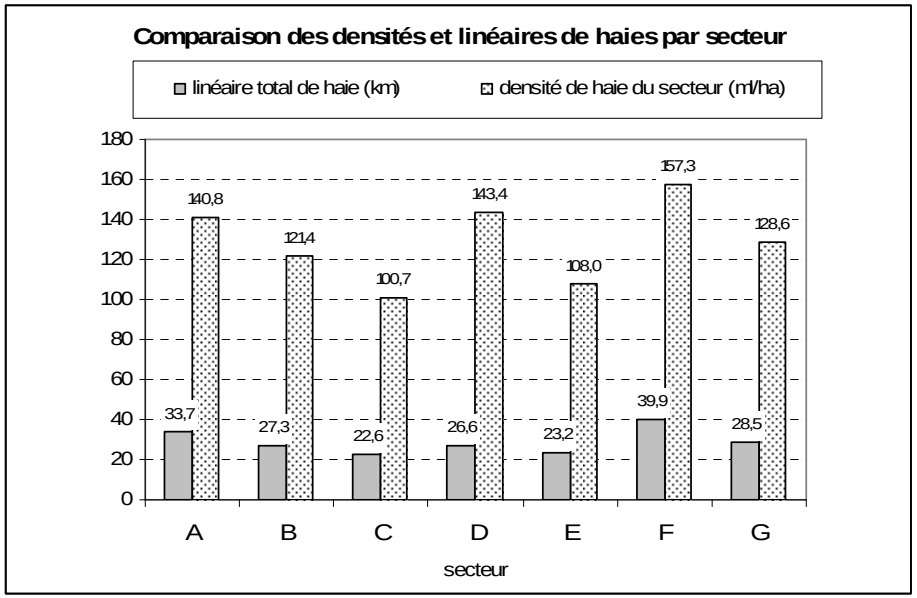

Avec 157 km soit 78 % du linéaire total, les haies de la commune de Saint Aubin sont très majoritairement pluri-stratifiées c'est-à-dire composées à la fois d'une strate arbustive et d'une strate arborescente.

La part des haies monostratifiées est donc logiquement faible : 15 % du linéaire avec 31 km pour les haies arbustives, 6 % et 11,1 km pour les haies arborescentes.

Haie monostratifiée arborescente

Ce constat est conforme à ce qui a été observé les années précédentes sur les autres communes, la part des haies pluri-stratifiées y étant aussi très majoritaire : entre 70 et 83% selon les cas ; et les haies monostratifiées beaucoup moins présentes avec le plus fréquemment une meilleure représentativité des haies arbustives (entre 9 et 15 % du linéaire total) par rapport aux haies arborescentes (entre 5 et 7 %). La commune de Gosné fait exception : les haies arborescentes y représentent 15,7 % du linéaire contre 13,7 % pour les haies arbustives.

2 – DESCRIPTION DES HAIES : STRUCTURE ET STRATIFICATION.

2-1 – La stratification : des haies très majoritairement à 2 strates.

La définition de la stratification ne tient pas compte de l'état des haies (dégradée ou non). Elle s'appuie sur une hauteur-seuil de 7-8m : en deçà de cette hauteur, les ligneux présents quels qu'ils soient (arbrisseaux, arbustes, jeunes arbres, cépées) appartiennent à la strate arbustive. Au dessus de cette hauteur, c'est la strate arborescente.

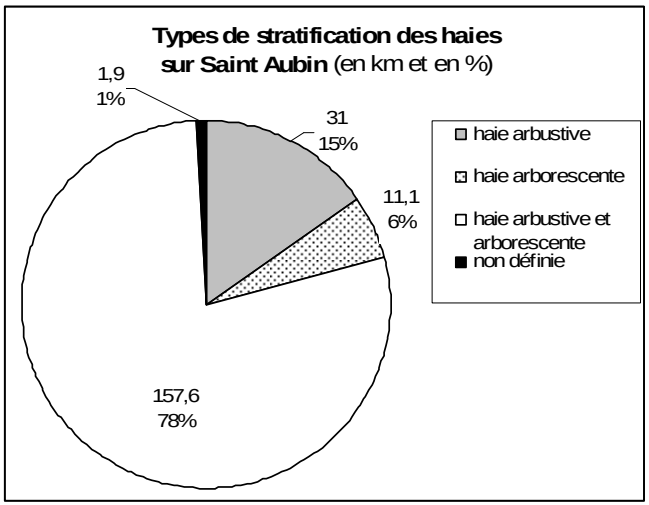

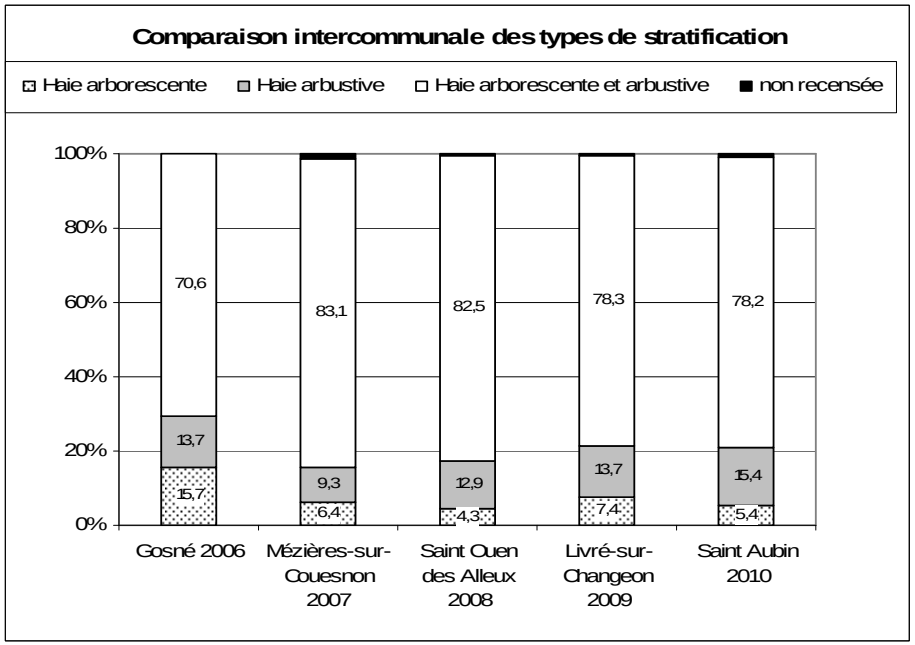

Le réseau bocager de la commune de Saint Aubin du Cormier

Linéaire total de haie sur la commune : 201,7 km
Densité de haie rapportée à la Surface agricole utile (SAU) : 177,4 m par hectare

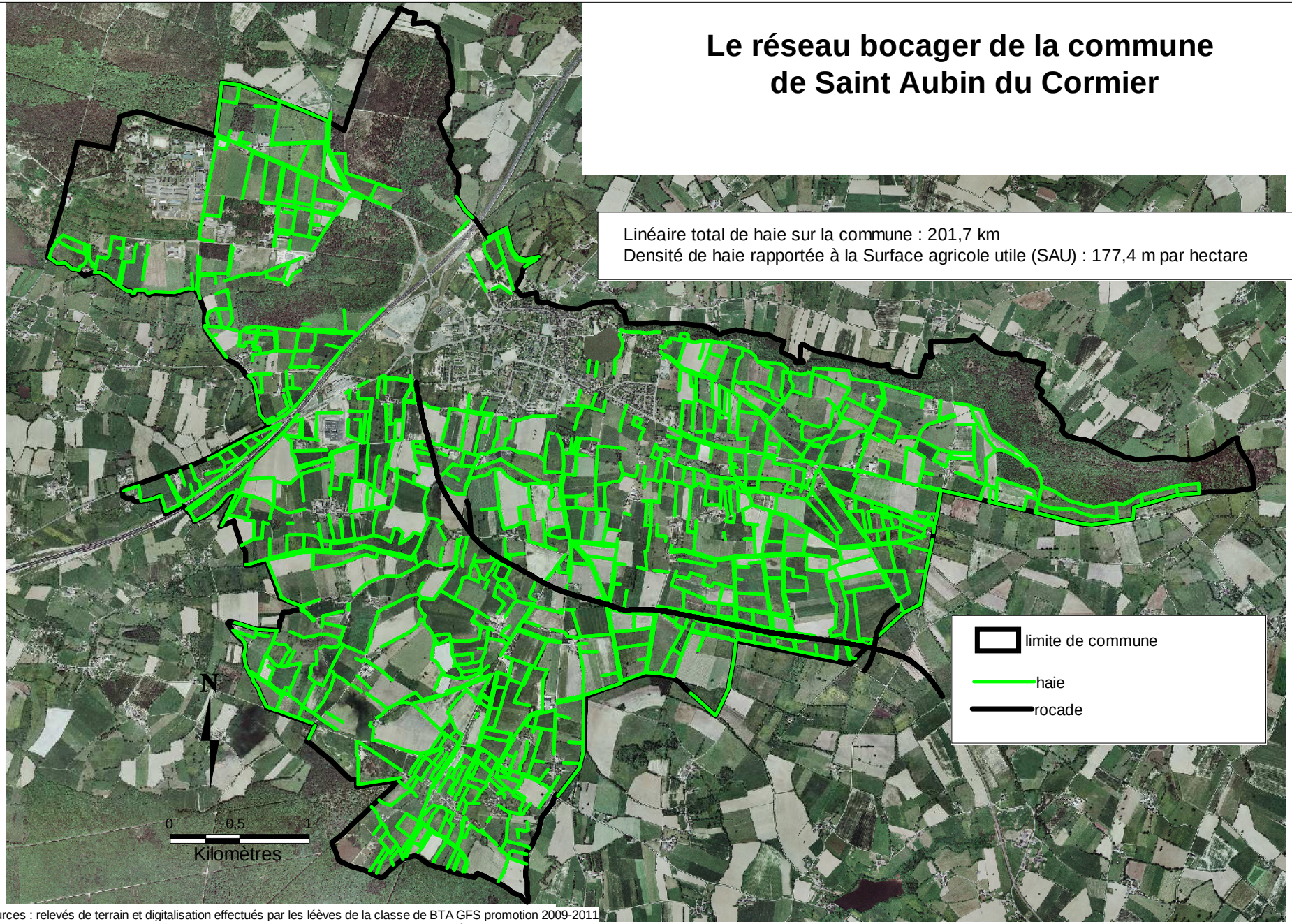

sources : relevés de terrain et digitalisation effectués par les léèves de la classe de BTA GFS promotion 2009-2011
Copyright : BDORTHO ® IGN PARIS - reproduction interdite - Licence CNERTA - Marché IGN N°0400081

Types de stratification des haies

Répartition du linéaire par type de stratification :

haie monostratifiée arbustive : 31 km soit 15,4 % du linéaire total
haie monostratifiée arborescente : 11,3 km soit 5,5 %
haie pluristratifiée (arborescente et arbustive) : 157,7 soit 78,2 %
stratification non définie : 1,9 km soit 0,9 %

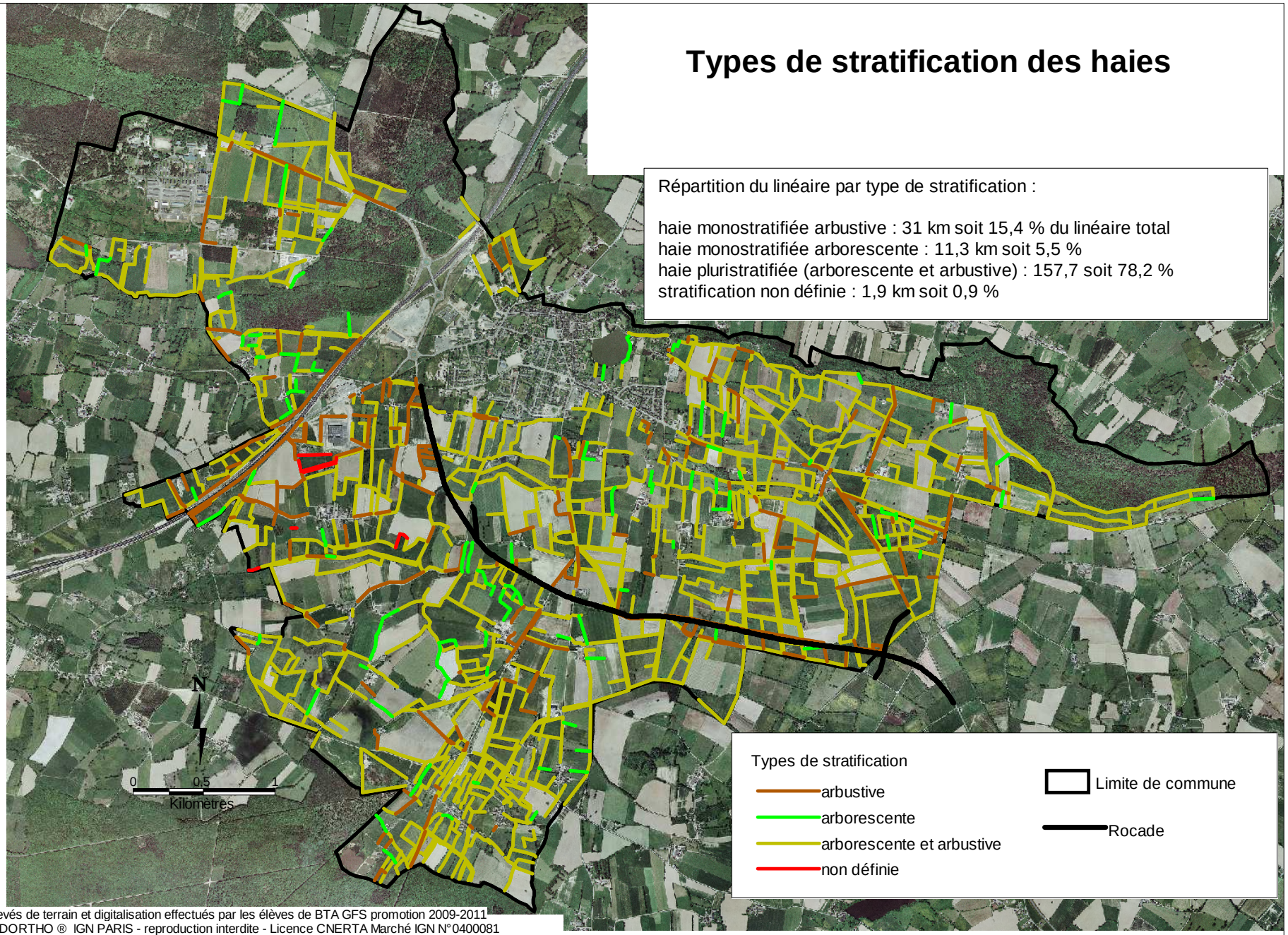

sources : relevés de terrain et digitalisation effectués par les élèves de BTA GFS promotion 2009-2011
Copyright : BDORTHO ® IGN PARIS - reproduction interdite - Licence CNERTA Marché IGN N°0400081

2-2 – Etat de conservation : des haies majoritairement dégradées mais un peu moins que sur les autres communes.

Cf carte « Etat du réseau bocager »

L'évaluation de l'état de conservation des haies s'appuie sur l'observation de trouées plus ou moins importantes au sein de chaque haie. 3 situations ont été distinguées par les élèves : continue, discontinue, interrompue (*cf annexe 1*).

Haie monostratifiée arborescente interrompue

Composé pour moitié de haies interrompues ou discontinues, **le réseau est dégradé** (49 % du linéaire ; 98 kms). Il est comparable à celui de la commune de Gosné mais en deçà de ceux des communes de Livré et Saint Ouen (respectivement 55 et 63 % de haies dégradées).

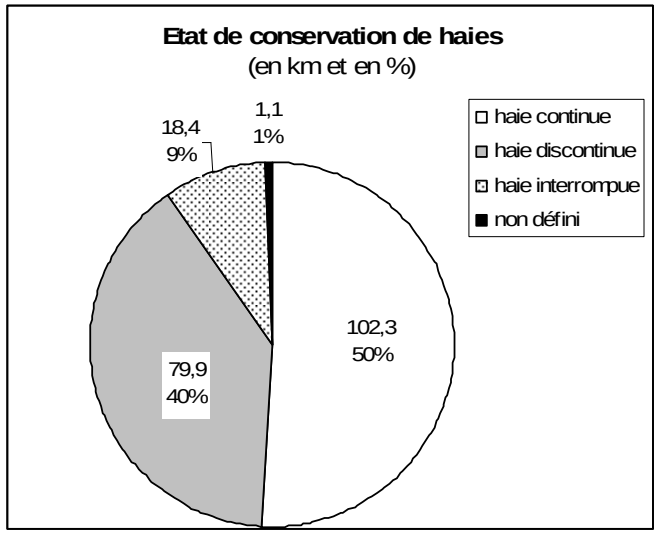

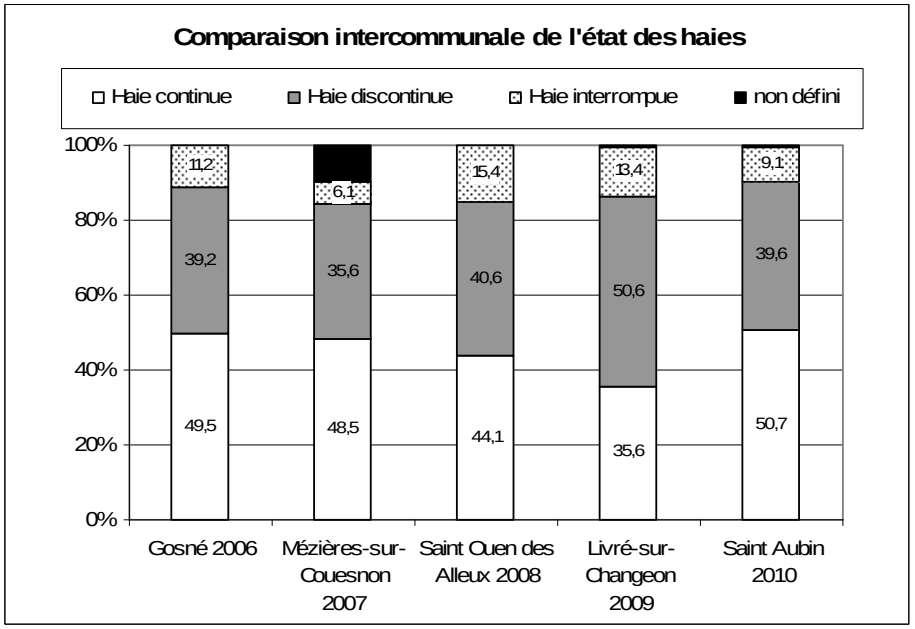

2-3 – Les travaux de restauration et de création de haies : une démarche de maintien du réseau bocager.

Initiés par le Conseil Général dans les années 70 et dans le cadre de Contrat de Territoire « Eau Paysage Environnement » plus récemment, les programmes de restauration et de création de haies sont depuis 2007 portés aussi à l'échelle régionale par le programme Breizh Bocage.

Jeune plantation de haie en bordure de voie communale

Plusieurs décennies de plantation sont désormais perceptibles dans le paysage.

Ainsi sur la commune de Saint Aubin, un peu plus de 10 km de haies ont fait l'objet d'opération de restauration (regarnissage) ou de création. Le 2/3 concerne des créations de haies notamment en bordure de la rocade.